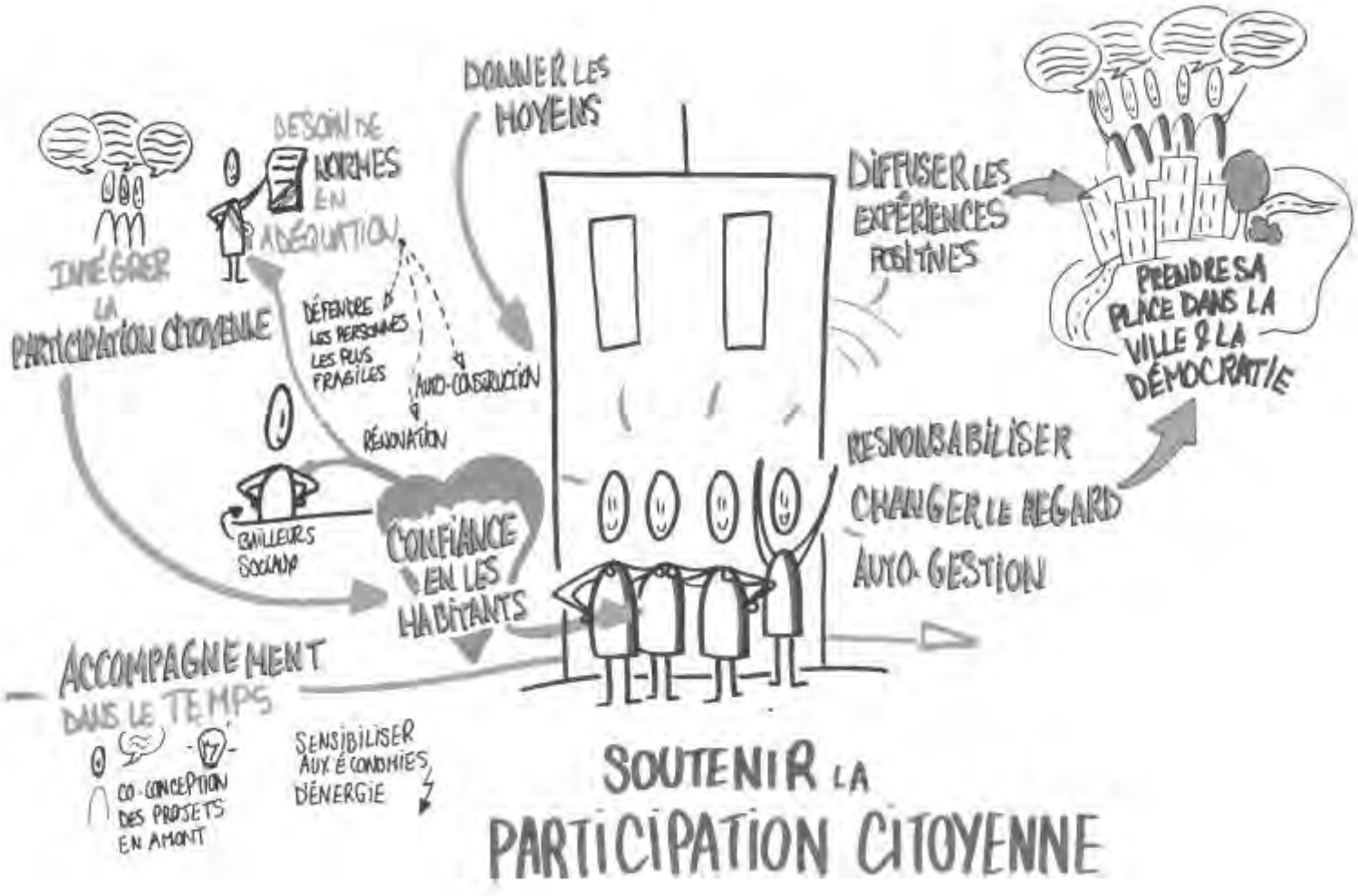
RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016



compagnons BÂTISSEURS
ASSOCIATION NATIONALE

Une solidarité à bâtir.

Compagnons Bâtisseurs
ASSOCIATION NATIONALE

Rapport d'activité 2016

Sommaire

I. LE PROJET ASSOCIATIF DES CB
face à l'actualité sociale et politique 3

II. L'ACTIVITÉ EN RÉGION

Des chantiers & des acteurs 6
- L'habitant au cœur de l'amélioration de son habitat 6
- Le Chantier bâtiment : support d'insertion professionnelle et de formation 7
- Volontariat et bénévolat, un engagement solidaire 7

Territoires & projets 8
- L'année 2016 en chiffres 9

III. ANCB : ANIMATION ET DEVELOPPEMENT DU MOUVEMENT CB

Habiter ! 10
- L'accompagnement des Propriétaires-Occupants 10
- Le développement sur de nouveaux territoires 10
- ARA dans les NPRU 11

S'engager ! 12
- Le soutien aux parcours d'engagement 12
- Accompagner les montées en compétences 13

Coopérer ! 14
- RéPAAR, le réseau pluriel de l'accompagnement à l'auto-réhabilitation » 14
- Le partenariat avec les entreprises et le mécénat 15
- E-inclusion, e-collaboration et communication 15

IV. STRATEGIE ET GOUVERNANCE

La stratégie financière et comptable 16
- Démarche et outils de gestion 16
- Création des outils de financement 17

Vie associative et gouvernance 18
Conclusions & perspectives 19



A la tribune de g. à d. : Christophe Robert (Fondation Abbé Pierre), Anne Charpy (Voisin Malin), Emmanuelle Cosse (Ministre du logement), Fréderic Tiberghien (Conseiller d'Etat - Président de FINANSOL) et Jean-Paul LEBAS (Président d l'ANCB) au CNAM.

I. LE PROJET ASSOCIATIF DES CB face à l'actualité sociale et politique

Année 2016, année de transition avant l'arrivée d'une nouvelle mandature ? Pour notre environnement politique peut être mais pour le projet porté par les Compagnons Bâtisseurs certainement pas !

Le plan de développement de l'auto-réhabilitation et de l'auto-construction accompagnée, traduction opérationnelle du projet politique « une solidarité à bâtir » est à présent lancé dans toutes les associations régionales de notre mouvement et se déploie sur de nouveaux territoires. Mais, comme nous posions déjà la question en 2015, peut-on considérer que les politiques publiques en soient le bon vecteur ? La réponse devra en 2016 à nouveau être nuancée ; les plafonds de verre sont loin d'être brisés même si d'indéniables progrès doivent être relevés.

Le chantier habitat, véritable levier de la capacité d'agir individuelle et collective : une conviction partagée ?

Frédéric Tiberghien, Conseiller d'Etat, nous l'a redit lors de notre AG 2016, le mal français c'est de poursuivre depuis des décennies des « politiques du logement » qui n'ont comme indicateur de résultat que le volume des investissements consentis dans la construction, le « hard », alors que l'ambition devrait être de concevoir une politique de l'habitat qui marie harmonieusement l'humain et l'urbain, l'usage et l'ouvrage, les murs et charpentes avec les liens familiaux et de voisinage ; le « soft » !

Les 12 mois de l'année 2016 illustrent à nouveau ces criantes dichotomies même si de belles réalisations sont à l'œuvre et le cercle de nos partenariats publics et privés s'élargit.

Dans le sillage du fameux « rapport Berrier » de 2014 sur l'auto-réhabilitation accompagnée, où pour la première fois la puissance publique sous l'impulsion de Cécile Duflot, exprimait des préconisations pour lever les obstacles à cette démarche, les Compagnons Bâtisseurs ont pris leur bâton de pèlerin pour proposer que les actes politiques et réglementaires succèdent aux principes généreusement énoncés.

L'ANAH a été la première à traduire dans sa directive de février 2015, la prise en compte de l'auto-réhabilitation comme l'une des dispositions opérationnelles possibles pour améliorer l'habitat des personnes modestes et précaires et notamment

lutter contre la précarité énergétique. La mise en œuvre a été laborieuse ; on perçoit bien que la chaine d'instruction au sein des différents services administratifs déconcentrés ne s'actionne qu'avec lenteur et parfois beaucoup de réticence. La « culture du bâti » lève mille obstacles juridico-administratifs et technocratiques qui rallongent à l'infini les délais d'instruction (allant parfois à plus de 2 ans !). Une évaluation a été conduite en 2015-2016 qui donne une appréciation plutôt positive des premiers chantiers ARA réalisés dans le cadre de cette nouvelle instruction, mais elle n'aborde pas la question centrale du modèle économique et de la « solvabilité » des plans de financement de ces chantiers.

Aujourd'hui, émerge une curieuse tendance dont il faudra bien mesurer le caractère délétère, qui serait de développer, pour les propriétaires occupants les plus précaires, des chantiers ARA « hors cadre ANAH », c'est-à-dire faisant l'impasse sur les aides nationales parce que leurs conditionnalités sont telles qu'il vaut mieux construire des dispositifs locaux, publics et privés, plus efficients et adaptés aux problématiques extrêmement diverses de la grande précarité ! Un comble donc, et un gâchis des maigres ressources des politiques publiques nationales.

L'évaluation de cette mesure ARA dans le règlement de l'ANAH a permis de valider la pérennisation de l'expérimentation 2015-2016, mais elle n'a pas véritablement levé les réserves du lobby des entreprises du BTP qui continuent à percevoir l'ARA comme une concurrence déloyale à l'activité des artisans. Ainsi les modalités de subventionnement des travaux en auto-réhabilitation demeurent largement plus défavorables que celles des réhabilitations classiques menées par des entreprises, en sous-évaluant largement l'importance de l'accompagnement.

L'autre chantier important sur la période 2015-2016 a été celui du nouveau programme de renouvellement urbain (NPNRU). Alors qu'il s'agissait d'une préconisation phare du rapport Berrier, validée par la Ministre du Logement et soutenue par le Ministre de la Ville, Action logement a fait barrage, au sein de l'ANRU, à l'introduction d'une « mesure ARA » dans le règlement général du PNRU. Il n'y a donc pas à ce jour de disposition explicite pour intégrer la participation des habitants à la rénovation de leur habitat, alors que les textes et les discours proclament qu'il s'agit de la novation première introduite dans le PNRU2 après le plan Borloo défaillant en ce domaine ! On nous renvoie alors aux Contrats de Ville pour financer nos ateliers de quartiers, sachant très bien que les enveloppes budgétaires sont dans un rapport de 1 (CGET) à 10 (ANRU) et surtout que l'on impose à nouveau une logique de fonctionnement annuel, là où notre action s'inscrit dans une logique d'investissement pluriannuel. Décidément, Monsieur Tiberghien a été d'une grande clairvoyance !



Site NPRU de la Trillade (Avignon) :un noyau dur d'habitants et de bénévoles, ambassadeurs du projet, s'est rapidement constitué pour expliquer la démarche auprès des autres habitants du site et soutenir

Nonobstant, l'ANCB et les 5 associations régionales concernées ont en 2016 parfaitement joué le jeu de l'expérimentation de l'ARA sur sites PRU, initiée grâce au concours financier du CGET et des partenaires locaux (bailleurs sociaux, collectivités, Caf, etc.). Une première année prometteuse qui se prolongera en 2017, et qui démontre, faut-il s'en étonner, l'énorme potentiel de mobilisation des habitants dans la rénovation et la redynamisation de leur quartier… Briser les plafonds de verre, disions-nous plus haut ; oui, mais quelle recette ?

En définitive, au travers de ces quelques exemples, la véritable question est celle de la volonté publique de privilégier la capacité d'agir des habitants, plutôt que les dispositifs surplombants et encadrants issus d'une longue culture jacobine où les grands corps d'Etat jouent trop souvent une grande force d'inertie et sont peu enclins au changement. N'y aurait-il pas en quelque sorte, une incompatibilité entre les dyna-

miques innovantes et solidaires « bottom up » et des politiques publiques en incapacité d'accompagner ce mouvement ascendant ?

Un sillon qui se trace, malgré tout, au fil de nos multiples projets associatifs

Le panorama 2016 des activités de l'ANCB, en synergie avec celles de nos associations régionales, montre que ces dynamiques diversifiées et ascendantes sont foisonnantes. La feuille de route que constitue notre projet politique et son plan de développement, continue de dérouler sa logique et ses actions. 2016 voit le déploiement du « projet réseau pluriel des opérateurs de l'auto-réhabilitation accompagnée », ou projet RéPAAR. C'est la concrétisation d'une orientation forte prise par notre Mouvement associatif, qui est que l'ARA ne changera d'échelle que si l'on soutient toutes les formes et tous les acteurs de cet accompagnement. C'est ainsi, qu'au-delà des CB, plusieurs centaines d'opérateurs ont été repérés, dont près d'une centaine se sont réunis sur le plan régional au cours de l'année 2016. La dynamique d'échange d'expérience, de mutualisation et de coopération est à présent bien lancée.



Habitants, bénévoles, volontaires et salariés réunis pour l'adoption définitive de la nouvelle charte des CB, au lendemain de l'AG.

2016, c'est également l'amorce de construction d'une filière de professionnalisation et de qualification des animateurs techniques habitat. La finalisation d'un référentiel métier puis l'élaboration d'un référentiel formation ont jalonné ce projet. Reste à le concrétiser par la mise en place des modules de formation. Cette démarche trouve son assise, tout à la fois dans la conviction que l'ARA et l'ACA vont être porteurs de nouveaux métiers dans la décennie à venir, mais aussi que nous devons offrir au vivier des jeunes volontaires accueillis sur nos projets, presque 200 en 2016, des perspectives de qualification et de professionnalisation.

L'essaimage territorial se poursuit en Bourgogne et Franche Comté, Midi Pyrénées, Hauts de France, Pays de Loire, et même en fin d'année, la Guyane ! Présents depuis 2008 à La Réunion, les Compagnons Bâtisseurs élargissent leur projet en outremer. Ce n'est pas l'exotisme qui les pousse à ce développement mais bien entendu les problématiques sociales et de logement qui sont particulièrement difficiles dans ce contexte territorial. Mais paradoxalement, c'est aussi à Cayenne, comme à La Réunion, que des innovations dans le cadre du renouvellement urbain sont envisageables et favorables aux démarches d'ARA et d'ACA. L'outremer deviendra-t-il le cheval de Troie de l'empowerment habitat au sein des politiques publiques ? On peut toujours en rêver… et surtout l'expérimenter !

Surtout que d'autres initiatives ont vu le jour au cours de l'exercice. Un appel à proposition a été lancé par le gouvernement pour labelliser des « Contrats à impact social ». Ce montage financier et évaluatif qui consiste à mobiliser l'investissement privé pour conduire des projets de développement social a suscité des interrogations dans le monde associatif mais, pour les Compagnons Bâtisseurs, un grand intérêt car il permet de casser bien des frontières et des représentations relatives à l'intérêt général et sociétal entre les sphères publiques et privées. L'ANCB a amorcé quelques scénarios sur cette démarche qui certainement débouchera en 2017.

Enfin, 2016 a vu l'aboutissement d'un processus contributif mené à l'échelle de l'ensemble du Mouvement pour finaliser la nouvelle Charte des Compagnons Bâtisseurs où sont affirmées avec force les valeurs et les convictions communes, basées sur la solidarité et l'entraide, dans un esprit d'éducation populaire.

Notre nouvelle charte adoptée en 2016 est au diapason des objectifs que nous poursuivons dans nos projets et nos chantiers. Elle affirme ainsi que *« Les Compagnons Bâtisseurs veulent contribuer à une politique publique de l'habitat plus juste, qui intègre ceux qui en sont exclus tout en tenant compte des interactions entre les personnes, leur logement, leur voisinage et leur environnement territorial. Une politique publique qui privilégie le rôle d'acteur plutôt que celui de bénéficiaire. »*

II. L'ACTIVITE EN REGION : des chantiers et

DES HABITANTS VULNERABLES, EN SITUATION DE PRECARITÉ

Si 49% des ménages perçoivent le RSA socle ou des allocations chômage de fin de droit, les ménages salariés représentent près de 40% des publics. Les séniors représentent 15% des publics. Les ménages sont orientés par les services sociaux, les bailleurs sociaux, les associations locales et les acteurs locaux lors des comités techniques de suivi. Les personnes seules avec enfants représentent 44% des publics en 2016. Le réseau a organisé près de **1 000 animations collectives** mobilisant **3 900 participations des habitants.**



Un chantier d'isolation des combles à Lille

LES TRAVAUX D'ARA

Les interventions dans le second œuvre représentent 90% de l'activité. Les chantiers visent la lutte contre la précarité énergétique (travaux de performance énergétique, accompagnement aux éco-gestes). En 2016, près de 30% des chantiers ont permis de lutter contre l'habitat indigne (indécence insalubrité). Plus de 200 chantiers d'ARA ont été réalisé auprès de propriétaires occupants et de près de 50 chantiers auprès de ménages sans droits ni titre de propriété. Les ménages locataires représentent près de 80% des publics.

L'habitant au cœur de l'amélioration de son habitat

L'auto-réhabilitation accompagnée (ARA) représente notre cœur de métier. En 2016, les CB comptabilisent **89 projets territoriaux,** soit 30% d'augmentation entre 2015 et 2016. Cette démarche dont la composante principale est la mobilisation de l'habitant sur un chantier dans son logement se décline dans chaque territoire d'intervention avec une diversité dans les modalités de mise en œuvre. Dans chaque projet, des **dynamiques collectives** sont développées sous différentes formes : entraide entre les habitants, avec des bénévoles et de volontaires en service civique ou SVE.

Dans les projets d'ARA, **les animations collectives, les ateliers techniques d'apprentissage et les outilthèques constituent des espaces de cohésion sociale, de solidarité et de partage.** Ces projets répondent aux situations de mal logement des habitants avec des logements indignes, en précarité énergétique. Ils mobilisent des partenariats publics et privés. Les CB ont mis l'accent sur les diagnostics techniques, sociaux et juridiques permettant de répondre aux situations de mal logement, d'insalubrité ou de précarité énergétique des ménages. Ce développement de compétences permet d'intervenir dans des logements qui représentent des « passoires énergétiques » et entraînent des conséquences non négligeables sur la santé des occupants. Ainsi près de **40% des interventions ont permis de lutter contre la précarité énergétique**. Ces problématiques s'inscrivent dans les politiques et les dispositifs d'action publique des partenaires. Mais ces dispositifs de traitement et les mesures d'accompagnement sont encore trop faibles au regard des enjeux sociaux et sanitaires.

L'action auprès des propriétaires occupants et les médiations à destination des propriétaires bailleurs doivent être accentuées au regard des besoins sur le terrain. Les récentes évolutions des dispositifs de l'habitat avec la prise en compte des problématiques de précarité énergétiques, la décence, la circulaire de l'ANAH pour les aides de l'ARA sont des perspectives favorables, qui semblent néanmoins limitées par des moyens financiers très insuffisants au regard des situations de millions de ménages concernés. Les CB déploient la démarche d'ARA en prenant en compte les réalités locales et les besoins locaux. Ces actions innovantes mobilisent l'ensemble des acteurs, habitants, volontaires et partenaires locaux. Pour chaque projet, les professionnels s'appuient sur des compétences techniques, des méthodologies d'intervention et une ingénierie financière.

Les chantiers d'ARA **dans le parc public** permettent d'intervenir en complémentarité des opérations de rénovation urbaine conduites par les bailleurs sociaux et les collectivités locales. Ces actions, cette année en développement, ne sont pas encore assez nombreuses au regard des projets de rénovation urbaine. Nous espérons que l'expérimentation de la démarche d'ARA dans les Projets de Renouvellement Urbain porté par notre association en partenariat avec le CGET (Commissariat Général a l'Egalite des Territoires) sur l'année 2016 soit porteuse de montage de nouvelles opérations sur de nouveaux territoires.

Les 89 projets locaux d'ARA sont déployés en partenariat avec **plus d'une centaine de collectivités locales, organismes sociaux et partenaires associatifs et privés**. Ces projets ont permis des chantiers d'ARA dans **1 360 logements**. L'ensemble de ces projets impliquent le voisinage et les réseaux de solidarité avec des bénévoles. Ainsi, ces projets conduit en 2017 ont mobilisé **2 805 ménages.** Le pilotage des projets permet de dégager à la fois des indicateurs de réalisation, de résultats et d'impacts auprès des ménages, des jeunes volontaires et des territoires Ces indicateurs seront précisés en 2017 afin de réaliser une évaluation continue des projets et une meilleure consolidation de l'activité du Mouvement.

Le Chantier bâtiment : support d'insertion professionnelle et de formation



Les CB sont investis dans la lutte contre l'exclusion des personnes et, face au développement du chômage de masse, ils mettent en œuvre des Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI) notamment en Bretagne et en Aquitaine. Il s'agit d'accueillir des personnes en difficulté sociale ou professionnelle et de leur permettre, de se remobiliser et de devenir acteur de leur démarche d'insertion sociale et professionnelle. Ces chantiers sont aussi un support permettant d'entreprendre des actions de formation. Les « Chantiers Ecole » ou « Chantiers Formation » sont mis en œuvre en Aquitaine. La Bretagne, pour sa part, est partie prenante dans la mise en place du Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) « Salarié Polyvalent » créé par la branche des ACI, avec le réseau Chantier Ecole et Uniformation. En 2016, **118 chantiers** ont été réalisés pour le compte de bailleurs sociaux, associations et collectivités publiques. Au total, **127 salariés en contrat d'insertion** (dont 28% de jeunes de moins de 26 ans, 18% de femmes) ont participé à ces chantiers et bénéficié d'un accompagnement renforcé. **130 participants** ont été accueillis sur des modules de formation techniques (bâti ancien, maintenance des bâtiments, charpente, CACES, Electricité, plomberie, sécurité, …) et **148 participants** sur des actions préparatoires à l'insertion.

Création d'un logement d'urgence « modulaire » à Latresne, formation « Entretien des bâtiment ».

62% sortie dynamique*	
CDI et CDD > 6 mois	3
CDD < 6 mois	7
Formation et autres IAE	19
Total sorties dynamiques et positives	50
Total sorties action	100

*au sens défini par les circulaires administratives de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE)

Volontariat et bénévolat, un engagement solidaire

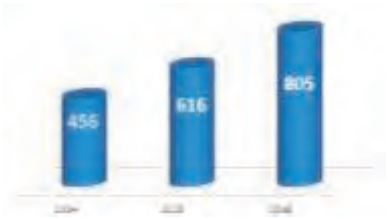
Depuis l'origine des CB, les jeunes sont au cœur du projet. Ils participent à des actions de chantiers afin de pouvoir apporter une solidarité concrète aux personnes les plus démunies. Agés de 16 à 30 ans, originaires de France ou de l'étranger, ils s'engagent à plein temps pour une durée comprise entre 6 mois et 1 an. Cet engagement a pour effet le développement de leurs capacités à agir sur eux-mêmes et sur leur environnement. La mixité et la mobilité étant des leviers essentiels, ils travaillent dans des équipes internationales dans lesquelles des jeunes issus de tous milieux sociaux se retrouvent. Ils s'investissent également dans le fonctionnement des associations régionales et de l'association nationale dont ils sont membres de droit. En 2016, **193 volontaires** (39% de filles) ont été accueillis dans 28 sites d'accueil (18 en service volontaire européen, 175 en service civique). La mobilité est un axe devenu majeur de l'accompagnement des jeunes. Près de **200 projets de mobilité nationale et internationale** ont eu lieu (rencontres de volontaires, échanges, SVE court terme) dont une majorité concernait des jeunes ayant moins d'opportunités. L'année 2016 a connu une forte augmentation du nombre de volontaires (+ 30%) liée au nombre de développement de lieux d'intervention des jeunes (+ 75%) particulièrement concentré sur la région Aquitaine et Ile-de-France. La parité homme-femmes a été également renforcée (+6). 46% des jeunes avaient un niveau infra bac et 28% avaient un niveau bac.

Les bénévoles CB sont soit des habitants ayant bénéficié d'un chantier ARA, participant à l'entraide sur d'autres chantiers, soit des personnes désireuses de transmettre ou se former aux techniques du bâtiment, ou encore de s'impliquer dans la vie des structures locales ou dans la gouvernance. Le chantier international de bénévoles est un outil permettant l'engagement d'un groupe de personnes sur des projets collectifs locaux (rénovation de patrimoine notamment). En 2016, **3 chantiers** ont été organisés en Bretagne et Centre, réunissant **79 jeunes bénévoles,** originaires d'Allemagne, Italie, Espagne, Turquie, Corée du Sud, Danemark, Ukraine, USA, Taïwan, Mexique et jeunes bénévoles locaux. En 2016, **le nombre de bénévoles continue à croître,** avec **plus de 800 bénévoles** engagés à nos côtés.





Chantier international de METTRAY (région Centre)



Nombre de bénévoles en 2014, 2015 et 2016.

Territoires & projets

BRETAGNE

- **13 opérations territoriales d'ARA** en sites urbains, péri-urbains diffus, et rural sur 4 départements
- **92 bénévoles** et **33 volontaires**
- **1 projet d'auto-construction accompagnée** à St-Médard
- **69** salariés **« chantiers d'insertion », 45 personnes en formation**
- **38 jeunes bénévoles** accueillis sur 2 chantiers internationaux
- **Statut :** Association régionale créée en 1968.
- **Salariés :** 47 - **CA :** 9 administrateurs

HAUTS DE FRANCE

- **3 opérations territoriales d'ARA** en site urbain et péri-urbain diffus,
- **25 bénévoles et 7 volontaires**
- **Statut :** antenne locale ANCB - **Salariés :** 4

CENTRE

- **9 opérations territoriales d'ARA** en sites péri-urbains diffus et ruraux,
- **34 bénévoles et 25 volontaires**
- **41 jeunes bénévoles** accueillis en France sur 1 chantier international et 1 échange jeunes européens**, 10 jeunes bénévoles** envoyés sur 1 chantier international au Maroc
- **Statut :** Association régionale créée en 2011.
- **Salariés :** 19 - **CA :** 7 administrateurs



NOUVELLE AQUITAINE

- **7 opérations territoriales d'ARA** en sites urbains et rural,
- **47 bénévoles** et **37 volontaires**
- **61 salariés « chantiers d'insertion », 58 personnes en formation**
- **Statut :** Association régionale créée en 2005
- **Salariés :** 10 - **CA :** 12 administrateurs

LA REUNION

- **6 opérations territoriales d'ARA :** en sites péri-urbains diffus et ruraux
- **101 bénévoles** et **10 volontaires**
- **Statut :** Établissement secondaire ANCB créé en 2008
- **Salariés :** 14

MIDI-PYRÉNÉES

- **2 opérations territoriales d'ARA** en Haute-Garonne
- **10 bénévoles** et **3 volontaires**
- **Statut :** Antenne locale de l'ANCB
- **Salarié** : 1

L'année 2016 en chiffres

- **90 opérations territoriales d'ARA**
- **1360 logements rénovés,**
- **1000 animations collectives, 3900 participations**
- **200 chantiers d'ARA propriétaires occupants**
- Plus de **300 partenaires** publics et privés
- **200 Volontaires** accompagnés et investis sur les chantiers,
- **200 projets de mobilité** des jeunes en France ou à l'étranger,
- **80 jeunes bénévoles** sur des chantiers internationaux
- **130 salariés sur les chantiers d'insertion**

ILE DE FRANCE

- **14 opérations territoriales d'ARA** en sites urbains dans les départements 93 et 94
- **45 bénévoles** et **31volontaires**
- **Statut** : Association régionale **créée en** 2012
- **Salariés** : 22 - **CA :** 5 administrateurs

AUVERGNE

- **3 opérations territoriales d'ARA** (Thiers, Clermont Ferrand, Courpières)
- **23 bénévoles et 6 volontaires**
- **Statut :** Association régionale crée en 2013
- **Salariés :** 7 **- CA :** 7 administrateurs

RHONE-ALPES

- **5 opérations territoriales d'ARA** dans le Rhône, la Drôme et l'Ardèche
- **73 bénévoles et 3 volontaires**
- **Statut :** Association régionale crée en 2010.
- **Salariés** : 7 - **CA :** 7 administrateurs

PROVENCE

- **16 opérations territoriales d'ARA** en sites urbains, péri-urbains diffus et ruraux dans les Bouches du Rhône, le Var et le Vaucluse
- **50 bénévoles** et **24 volontaires**
- **Statut :** Association régionale créée en1979.
- **Salariés :** 34 - **CA :** 10 administrateurs

LANGUEDOC

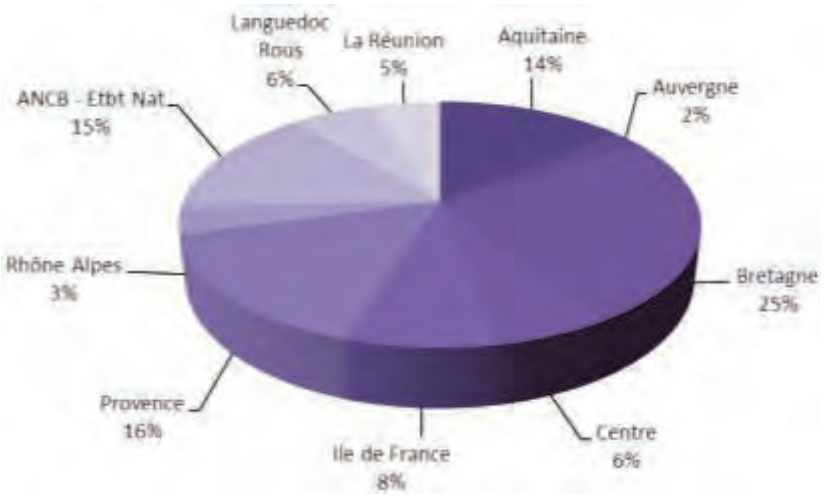
- **11 opérations territoriales d'ARA** en sites urbains et ruraux (Héraut, Gard et Aude)
- **47 bénévoles** et **9 volontaires**
- **Statut :** Ét. secondaire ANCB - Création : 2002
- **Salariés** : 13 • **CA :** 9 administrateurs

- **100 personnes en formation** bâtiment
- **640 bénévoles** sur les projets et les chantiers
- **75 bénévoles** impliqués dans la gouvernance
- **195 salariés, dont 75% en CDI**

Production et résultats consolidés (en K€)

Résultats consolidés	2016	2015	2014	Variation 16-14
Produits d'exploitation	**12 980,1**	**10 949,1**	**10 445,9**	24,3%
Production	11 108,6	9 021,1	8 799,9	26,2%
Production immobilisée	62,1	188,8	108,9	-43,0%
Subvention d'exploitation	1 596,3	1 533,4	1 382,6	15,5%
Autres produits	213,2	205,7	234,5	-9,1%
Charges d'exploitation	**12 472,5**	**10 790,7**	**10 396,2**	20,0%
Consommation des activités	2 446,6	1 773,8	1 799,1	36,0%
Charges de structure	1 166,7	1 143,7	915,7	27,4%
Masse salariale (dont impôts et taxes)	8 489,4	7 684,3	7 329,4	1061,9%
Dotations aux amort et aux prov	369,9	288,8	288,5	28,2%
Résultat d'exploitation	**507,6**	**158,4**	**49,7**	921,3%
Résultat financier	**-42,9**	**-57,6**	**-37,1**	15,7%
Résultat exceptionnel	**77,8**	**-37,6**	**59,9**	29,9%
Impôt sur les sociétés	1,4	1,1		
Solde des ressources à affecter	-118,7	61,7	-27,3	
Résultat net	**422,3**	**123,8**	**44,7**	855,5%
Auto financement	**911,0**	**350,8**	**192,8**	372,5%
EBE	**664,3**	**241,5**	**202,6**	227,9%

Répartition du budget par structures CB



Répartition de la production



III. ANCB : Animation et développement du Habiter !

L'Association Nationale a pour missions d'animer et de développer le mouvement Compagnons Bâtisseurs afin de renforcer l'efficacité et les capacités des différentes équipes associatives locales qui composent ce mouvement, selon les 3 axes du projet politique :

Habiter ! - ***Auto-réhabilitation et auto-construction accompagnée.***

S'engager ! - ***Le soutien aux parcours d'engagement et de qualification.***

Coopérer ! - ***Développement du réseau des opérateurs de l'ARA, du partenariat avec les entreprises et de la communication externe.***

■ L'accompagnement des Propriétaires-Occupants (PO)

Les CB se sont impliqués dans l'évaluation réalisée par le bureau d'étude ATEMA d'avril 2015 à octobre 2016 sur l'instruction de l'Anah sur l'ARA du 06 février 2015. Ce travail a permis d'apporter un éclairage sur la plus-value de l'ARA par rapport à un système plus classique de financement de travaux et de définir les conditions de réussite de ce dispositif. L'évaluation s'est appuyée sur 8 analyses détaillées d'opérations ARA et une étude de cas territoriale (Métropole Lilloise). Différents freins et marges de progrès ont été mis en exergue, notamment la solvabilisation des chantiers ARA PO, qui requièrent de fortes compétences en ingénierie financière et une efficience à trouver dans l'ingénierie des projets à travers un logiciel de production et de gestion. La solvabilisation des chantiers ARA PO passe aussi par l'accès aux aides à la rénovation énergétique. Les CB Bretagne et Rhône-Alpes ont été accompagnés par l'ANCB sur la Certification Qualibât donnant l'accès à la mention RGE. Le refus opposé de cette certification aux CB démontre le travail restant à accomplir pour que l'ARA soit reconnue comme mode d'intervention dans la lutte contre la précarité énergétique. Un groupe de travail composé de différents opérateurs ARA et d'un courtier en assurance a été constitué, pour étudier les conditions de l'assurabilité de l'ARA. Cette étude permettra en 2017 de solliciter les compagnies d'assurance afin d'avoir une offre assurancielle couvrant l'ensemble des risques et des acteurs des chantiers d'ARA.

■ Le développement sur de nouveaux territoires

L'ANCB a poursuivi le développement de projets dans plusieurs régions en 2016.

En **Occitanie**, le développement a porté cette année sur 2 axes forts :

- L'animation du partenariat et la sensibilisation de nouveaux acteurs autour du projet d'Atelier Solidaire, implanté dans le quartier prioritaire d'Empalot à Toulouse. Plusieurs partenaires ont été associés dont Toulouse Métropole, Ville de Toulouse, EDF, CAF, Centre social, Toulouse Métropole Habitat, Leroy Merlin, la Fondation de France.
- L'accompagnement de structures et acteurs locaux vers la mise en œuvre d'un dispositif d'ARA sur leur territoire.

De plus, l'ANCB a initié l'accompagnement de 2 associations ECORCE dans l'Ariège et Quercy Energies dans le Lot pour déployer des projets d'ARA auprès des ménages en partenariat avec les acteurs publics et privés.

En **Hauts-de-France**, l'ANCB continue son développement d'activité au sein de la Métropole Européenne de Lille dans le cadre d'un PIG. 2 nouveaux projets ont par ailleurs été lancés dans les quartiers Nord de Roubaix sur un site NPNRU, et dans la Communauté Urbaine de Dunkerque. Enfin, l'ANCB a réalisé une étude de faisabilité d'un projet d'ARA dans la Communauté d'agglomération de Douai.

En **Bourgogne Franche-Comté**, l'ANCB a poursuivi des rencontres avec les collectivités locales, les associations, les bailleurs sociaux et les services de l'Etat. L'ANCB s'est associée avec Soliha Centre-Est dans la Saône-et-Loire pour mettre en œuvre des chantiers d'ARA auprès de propriétaires occupants. Dans le Grand-Besançon, les collectivités locales et les bailleurs sociaux souhaitent s'engager dans une expérimentation de projets d'ARA dans les quartiers prioritaires Politique de la Ville.

En **Pays-de-Loire**, l'ANCB a initié des études de faisabilité dans l'agglomération de St-Nazaire avec les acteurs publics. Un projet sera déployé en 2017 avec un bailleur social. A Nantes Métropole, une étude de faisabilité sur l'ARA dans les quartiers prioritaires a été initiée fin 2016. Elle donnera lieu à des chantiers expérimentaux en 2017.

DE NOUVELLES PERSPECTIVES EN GUYANE

Suite à un appel d'offre de la Ville de Cayenne, l'ANCB s'est associée avec le cabinet d'architecte HARAPPA et le cabinet ACIALE, pour conduire une « étude de faisabilité pour un processus complet d'ARA et d'ACA » dans le village Chinois (quartier populaire proche du centre-ville, en zone PRU). Cette mission s'inscrit dans le cadre d'un Plan de Développement et de Rénovation Urbaine associant la DEAL, la CDC, la Ville. L'association ANCB-Harappa-Aciale permet de valoriser une complémentarité réelle entre, d'un côté les Compagnons Bâtisseurs plutôt orientés dans leur action des dernières décennies sur l'auto-réhabilitation, et de l'autre, HARAPPA dont l'expertise repose sur plusieurs opérations d'auto-construction conduites dans les DOM.

Auto-Réhabilitation Accompagnée dans les NPRU

L'utilité à 3 niveaux	Résultats - Impacts
Résultats sur le bâti	- Embellissement - Aménagement - Rénovation et performances énergétiques - Agrandissement - Confort - Santé d'usage
Dynamique sociale	- Estime de soi - Lien familial et social - Autonomie - Santé physique et psychique - Apprentissages - Insertion sociale et professionnelle
Externalités positives	- Coûts évités : parties communes ; équipements quartier ; consos énergie - Citoyenneté active ; empowerment ; entraide - Vivre ensemble : relations individus / structures collectives - Production et valorisation des ressources territoriales

Fin 2015, le CGET a soutenu l'ANCB pour la mise en œuvre d'une expérimentation de la démarche d'ARA dans les NPNRU. Ce soutien s'est traduit par un financement de 245 K€. L'ANCB a sollicité la Fondation Rexel pour soutenir l'évaluation externe continue de cette expérimentation à hauteur de 50 K€.

Cette expérimentation s'est appuyée sur une ingénierie pour initier et animer l'expérimentation dans plusieurs quartiers inscrits dans les NPNRU. Un appel à projets auprès des entités régionales a permis de définir les objectifs et les sites d'intervention en janvier 2016. Suite aux propositions d'intervention, l'ANCB a analysé et partagé les choix des sites d'interventions avec la Direction de la ville et de la cohésion urbaine au CGET.

Ainsi, 5 sites d'intervention ont été retenus, à savoir Roubaix, Rennes, Bordeaux, Sarcelles et Avignon. Un accompagnement des entités régionales a été réalisé afin de solliciter les partenaires financiers locaux pour mettre en œuvre des projets d'Auto-Réhabilitation Accompagnée dans les quartiers inscrits dans les NPNRU. Ainsi, l'ensemble des partenaires financiers ont mobilisé plus de 500 K€ dans les 5 sites pour mener à bien cette expérimentation. L'engagement financier du CGET a permis de réaliser « un effet levier » de financements locaux à la même hauteur.



Lors du lancement de l'expérimentation, l'ANCB a organisé avec les 5 chefs de projets des sites concernés l'animation tout au long de cette expérimentation afin de partager les outils d'intervention, les modalités d'intervention, les partenariats techniques et financiers ainsi que les résultats et impacts recherchés. Dans le cadre de cette expérimentation, un comité de pilotage réunissant le CGET, l'ANRU, l'USH et la Fondation Rexel a été mis en place.

En Avril 2016, l'ANCB a élaboré le cahier des charges de l'évaluation externe et continue et lancé une consultation auprès des bureaux d'études. Pluricité a été retenu et a débuté l'évaluation en septembre lors d'une rencontre avec les 5 entités régionales et l'ANCB. Pluricité a par la suite, rencontré les acteurs locaux, les ménages, les volontaires ainsi que les partenaires nationaux. Un premier rapport intermédiaire a été présenté fin 2016 au comité de pilotage. Celui-ci a mobilisé le CGET, l'ANRU et l'USH, des bailleurs sociaux, la Fondation Rexel et des collectivités locales. Une vidéo réalisée par des jeunes en service civique présentant les différents volets du projet d'ARA à Sarcelles a été diffusée ainsi qu'un CB Info avec des témoignages d'acteurs issus des différents sites.



Réunion autour du projet avec les habitants du site de Benauge en Aquitaine

Au 1er semestre 2016, l'ANCB a sollicité l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées pour contribuer à l'évaluation au côté de Pluricité. Dès Septembre, un groupe de 4 étudiants a mené l'évaluation en coopérant avec Pluricité. Leur évaluation réalisée dans le cadre d'un groupe d'analyse d'Action Publique a porté sur 2 sites, Sarcelles et Roubaix. Elle a pris fin en décembre 2016. Leur rapport a été soutenu début 2017. De plus, les étudiants ont réalisé l'exposé de leur évaluation lors d'un Conseil d'Administration mobilisant à cette occasion l'ensemble des directeurs régionaux. L'évaluation initiée par Pluricité en 2016 prendra fin en juin 2017 avec la présentation du rapport final au comité de pilotage national.

S'engager !



Quizz sur l'histoire des CB



Atelier collectif de fabrication de mobilier en palettes

■ Le soutien aux parcours d'engagement

• Recrutement et suivi administratif des volontaires

Le recrutement des volontaires est assuré par l'ANCB, gestionnaire des agréments nationaux pour la coordination des dispositifs du service civique et du service volontaire européen. Les jeunes sont ensuite sélectionnés au niveau régional, principal niveau de leur accompagnement. En 2016, **l'ANCB a reçu plus de 700 candidatures (90% liées au service civique) et a organisé le recrutement et le suivi d'environ 200 volontaires**. Parmi eux, **46% étaient des jeunes ayant un niveau de formation infra bac**. Il s'agit notamment de jeunes issus de milieux urbains et de quartiers prioritaires pour lesquels la mise en place de partenariats locaux a été essentielle (missions locales notamment).

• Accompagnement du parcours des volontaires et formation

L'ANCB joue ensuite un rôle important **pour la mise en place et le suivi de projets de formation au niveau national** et notamment à destination des volontaires avec la gestion de la formation civique et citoyenne. Le programme a été construit à partir **d'apports théoriques** mais aussi de chantiers à caractère solidaire. Différents intervenants extérieurs ont été ainsi sollicités afin d'outiller les jeunes sur les questions du mal logement (Fondation Abbé Pierre), de la solidarité (J'accède), de l'engagement (ANCB) et de l'interculturalité (Une idée dans la tête). L'ANCB a ensuite construit plusieurs modules de formation favorisant notamment **l'intégration des nouveaux entrants :** découverte du MCB, connaissance des politiques publiques, montage de projets solidaires, réseaux sociaux et communication numérique. Les volontaires sont enfin intervenus pour réaliser des travaux de maçonnerie, de peinture, d'électricité et de menuiserie. Certaines de ces activités étant peu développées sur certains sites régionaux, il était important de les y initier. Les chantiers ont concerné la rénovation d'une maison de quartier à Montreuil s/bois, la construction d'infrastructures pour une communauté rom installée dans un bidonville à Montreuil s/bois et l'aménagement d'un garage à vélos associatif à Paris. L'ANCB a organisé au cours de la période expérimentale **6 formations d'une durée de 3 jours chacune**. Elles se sont toutes déroulées à Paris. Au total, **près de 150 jeunes volontaires ont été formés**.

• Mobilité des jeunes et développement des partenariats



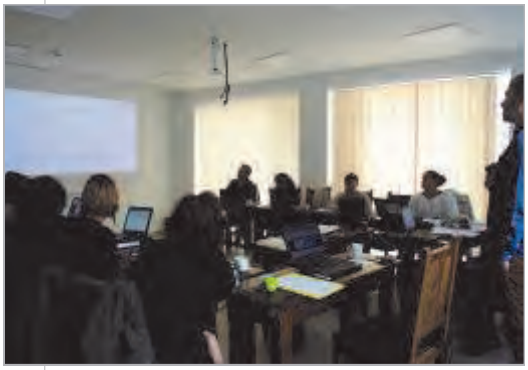
Le nouveau concept d'ARA mobile, un premier apprentissage de la mobilité locale.

De plus en plus présente dans le contexte actuel**, la mobilité est un puissant vecteur d'autonomisation** en particulier pour des jeunes ayant eu des parcours scolaires compliqués ou ayant peu bougé de chez eux. Elle constitue aujourd'hui une **priorité de l'accompagnement proposé par les CB** et s'inscrit dans le cadre d'un parcours proposé aux jeunes qui s'engagent au sein d'une association. Depuis 2015, l'ANCB mène une expérimentation financée par le Fonds d'Expérimentation Jeunesse dont l'objectif est **d'accompagner plusieurs centaines de jeunes confrontés à des difficultés de mobilité**. Le postulat de départ de cette action est que c'est surtout dans le faire que les jeunes vont retirer une expérience et des compétences utiles dans leur parcours d'insertion. L'accompagnement a été renforcé et mieux structuré. Une fiche méthodologique a notamment été ajoutée à la liste des outils d'accompagnement. Une base de données de partenaires œuvrant sur le champ de l'habitat a été créée et sera exploitée dès 2017. Au total, l'ANCB a géré **près de 30 partenariats** (Europe, Amérique du Nord) et **près de 100 jeunes ont mis en place un projet, notamment lié au permis de conduire (60%).** Pour le reste, il s'agissait de mobilité en France et à l'étranger. Une majorité de ces jeunes avaient un niveau de formation V et infra (65%) et 45% étaient issus de territoires prioritaires.

Accompagner les montées en compétences

Les formations à la rénovation thermique de l'habitat

Destinés aux intervenants des chantiers ARA PO, 6 modules ont été organisés en 2016 (15 jours, plus de 80 stagiaires). Ils ont porté sur la performance énergétique, environnementale (initiation MDE, Etanchéité à l'air et performance énergétique, Amiante, Santé et sécurité sur chantier, Chantiers verts,…) et la professionnalisation de l'accompagnement (organisation et animation d'un chantier ARA). Une opportunité d'ouvrir également le champ des compétences des techniciens de l'ARA locataire, principalement en réponse aux enjeux des bailleurs sociaux confrontés aux pollutions du bâti de leur patrimoine et d'échange de pratiques professionnelles.



Repérer les financements mobilisables localement, pour un accompagnement renforcé des jeunes. La rédaction d'un guide de l'accompagnement viendra étoffer les outils à disposition des tuteurs en 2017.

L'appui-formation au tutorat des volontaires

2 formations collectives ont été organisées en 2016 :

- « Financer la participation de jeunes volontaires venant d'horizons divers aux projets d'auto-réhabilitation accompagnée (ARA) ». Objectifs : permettre aux professionnels d'évaluer les coûts induits par l'accueil de volontaires, d'être formés aux techniques de rédaction d'un projet d'accueil mais aussi de repérer les financements mobilisables, pour mener localement un accompagnement renforcé. Cette formation-action, mêlant apports théoriques et mises en situation, a réuni **10 participants** représentant **8 structures**.
- « Accompagner des jeunes volontaires dans leur expérience volontaire et dans la définition d'un projet d'après-volontariat ». Objectifs : permettre aux tuteurs de structurer leur accompagnement, de la phase d'accueil et d'intégration à la mise en place de projets solidaires et d'avenir. La formation, co-animée par l'organisme Interstices et l'ANCB a réuni **15 participants** représentant 9 structures.

Vers une filière professionnelle Animateur Technique Habitat

Ce projet amorcé en 2015 grâce au **CGET** et à la **Fondation de France** répond aux besoins de développement des compétences des opérateurs de l'ARA, qu'il s'agisse de **professionnels en poste**, de **publics jeunes** peu ou pas qualifiés ou de professionnels du bâtiment en **réorientation professionnelle**. Après le recrutement d'une responsable de formation fin 2015, appuyée par un consultant, une **étude interne** a été menée auprès de 54 Animateurs Techniques CB, 1ere étape nécessaire à la rédaction du **référentiel « Métiers Compétences »**, finalisé fin 2016. La mobilisation de **partenaires de la formation** et la recherche de **financements nationaux** (PIA) et **européens** (FSE) ont été un axe important du projet, qui n'a pas été jugé suffisamment dimensionné par ces dispositifs. Parmi les 3 axes de formation identifiés, le volet **« animation/accompagnement social »** qui fait la spécificité des CB, et pour lequel aucune offre de formation n'existe à ce jour, sera déployé prioritairement en 2017, par le biais de **cofinancements régionaux**. Une expérimentation visant à faire reconnaître la **Formation en Situation de Travail** (FEST) comme dispositif certifiant, avec l'OPCA Uniformation et la DGEFP, sera menée en 2017 et fera l'objet d'une évaluation externe. Le projet de filière a été lauréat en 2016 de l'appel à projets *« Anticiper les métiers de demain »* de la Fondation Groupe Adecco.



Une partie de l'équipe projet (avec nos remerciements!) : de G à D, Bernard ALIX (Consultant CNAM), Omar DAURBANI (AT Provence), Stéphane SYTADIN (AT Languedoc), Stéphanie KIRMIZ (Responsable formation ANCB), et Djaffar ALLILI (AT Ile de France).

La formation des bénévoles

Le programme de **formation des bénévoles** mené par l'ANCB et soutenu en partie par le FDVA a porté en 2016 sur **l'engagement associatif et l'action d'accompagnement à l'ARA**, le **développement du bénévolat**, l'accompagnement des bénévoles dans leur **parcours vers la gouvernance**, l'accompagnement à **l'émergence de nouvelles associations,** les **outils de gestion** (niveau 1 et 2), la **communication** au service du projet associatif, et pour la première fois, le **développement du mécénat et du partenariat avec les entreprises** (articulation locale/nationale) et soit **17 journées** de formation, mobilisant **154 participants.**



« Développer le bénévolat », formation co-animée par une bénévole de l'association « les Blouses Roses »

Coopérer !

■ RéPAAR, le Réseau Pluriel de l'Accompagnement à l'Auto-Réhabilitation



Rencontre régionale en Auvergne-Rhône-Alpes

Fin 2015, l'ANCB, en partenariat avec Oïkos, association promouvant l'éco-rénovation, a lancé le RéPAAR (Réseau Pluriel de l'Accompagnement à l'Auto-Réhabilitation). Le projet s'inscrit sur une période de 3 ans, jusqu'à 2018. Le fonctionnement du réseau, fondé sur des bases régionales, a pour but de mettre en place des échanges réguliers inter et intra-régionaux, de favoriser par-là l'entraide, de proposer des solutions aux problématiques des acteurs de terrain et enfin de mutualiser les moyens et ressources pour faciliter le développement de l'activité de chaque opérateur. Ce projet est financé par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), AG2R La Mondiale, le FSE (Fonds de social européen) via l'AVISE, le CGET (Commissariat Général à l'Egalité des Territoires), la CNAF (Caisse Nationale d'Allocations Familiales) et le Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie. Ces financements diversifiés reflètent la pluralité des enjeux abordés dans le cadre du RéPAAR à savoir la précarité énergétique, les éco-matériaux, l'autonomie des publics, l'inclusion sociale.



Répartition des opérateurs locaux recensés

Au niveau régional, des opérateurs pivots animent le réseau. En 2016, 4 ont été institué : les CB Rhône-Alpes, les CB Provence, les CB Hauts-de-France et les CB Ile-de-France. Ils organisent les rencontres régionales, recueillent les besoins des opérateurs locaux et coordonnent la production de solutions concrètes en région. En 2016, se sont tenues les premières rencontres régionales du réseau, visant à présenter le projet, à initier des synergies et à souligner les attentes et besoins des opérateurs. Sur cette année, **154 personnes, représentants 85 structures**, ont participé à des rencontres régionales du RéPAAR. En amont de ces rencontres régionales, les opérateurs sont d'abord recensés puis contactés. En 2016, **400 opérateurs ont été recensés**. Dans le cadre de ces rencontres, mais aussi dans les réponses aux questionnaires diffusés, des besoins ont été exprimés par les opérateurs portant notamment sur les échanges de savoir-faire, les différentes formes de l'accompagnement à l'auto-réhabilitation, la visibilité, la garantie de qualité, la formation, les assurances, le cadre juridique, les financements potentiels et existants.

A partir de ces attentes et dans le cadre d'une démarche ascendante, plusieurs pistes de solutions concrètes ont été identifiées :
- Modèles d'intervention de l'accompagnement à l'auto-réhabilitation permettant de mettre en lumière des solutions de développement et gagner en visibilité,
- Catalogue de formations adaptées aux besoins des accompagnateurs,
- Démarche qualité pour cette activité,
- Ouverture et mutualisation de plateformes de matériaux de récupération,
- Structure de financement ou d'accompagnement à la mobilisation de financement,
- Démarchage des assurances et un portail de souscription en ligne.

En 2017 et 2018, les rencontres régionales vont se poursuivre avec davantage de régions impliquées et ces pistes devront se concrétiser par le biais du travail des opérateurs locaux et nationaux. Une rencontre nationale sera organisée afin de partager les

avancées et d'associer l'ensemble des opérateurs locaux au projet. L'évaluation du RéPAAR sera effectuée par un bureau d'études pour analyser la cohérence et pertinence du réseau, les solutions apportées, les dynamiques collaboratives créées et les impacts techniques et sociaux des travaux effectués dans le cadre de l'accompagnement à l'auto-réhabilitation. L'année 2016 et les échanges entre les différents opérateurs ont vu émerger des attentes fortes. Les solutions apportées collectivement dans le RéPAAR se devront d'être adaptées pour contribuer activement au développement de l'accompagnement à l'auto-réhabilitation portés par les opérateurs locaux.



Réflexion sur la thématique du mécénat : à droite Amélie André (Fondation REXEL) venue présenter les attentes des mécènes.

■ Le partenariat avec les entreprises et le mécénat

Le développement du mécénat a été porté par l'équipe de direction nationale, épaulée par le chargé de mission gestion-finance et notre Président. Ces partenariats portent essentiellement sur les actions **d'habitat, l'innovation, l'amorçage de nouveaux projets d'ARA ou le don de matériaux**, par le biais de différentes fondations : Rexel, Legallais, Fondation de France, Fondation Abbé Pierre, Fondation Bruneau,... ou d'entreprises (AG2R, Leroy Merlin). Des réponses à appels à projet pour soutenir le **projet de filière professionnelle** ont été déposées sans succès auprès des Fondations BTP+, Agir sa vie, Société générale, FFB, Fondation TOTAL, avec toutefois des réponses positives des **Fondations Groupe Adecco et Fondation de France.** Un nouveau partenariat portant sur les usages des **TIC et la communication digitale** a été également développé avec la **Fondation AFNIC** (voir ci-dessous). Dans le cadre du cycle de formation des bénévoles (FDVA), une réflexion a été menée sur la **stratégie à développer pour une meilleure articulation entre les partenariats privés locaux et nationaux**, et sur les **enjeux du mécénat pour les entreprises.** Des outils partagés (entre régions et national) de suivi des démarches de prospection plus performants seront à co-concevoir en 2017.



Remise de chèques par Brigitte Desriac (Groupe Adecco) marraine du projet de filière professionnelle « Anticiper les métiers de demain ».

■ E-inclusion, e-collaboration, communication digitale : vers un empowerment numérique de tous !

Grâce au soutien de la Fondation AFNIC, du CGET et de la DJEPVA, un programme innovant, sollicitant la participation de volontaires, présents au quotidien auprès des habitants sur les chantiers, a été déployé autour de 3 axes d'intervention :

- **E-inclusion** : Une cartographie des Espaces Publics Numériques à proximité des sites d'interventions des CB a été amorcée en 2016, et sera finalisée en 2017. Les volontaires se rapprocheront de ces espaces et orienteront les habitants les plus en difficultés vers ces centres d'apprentissage. 30 jours ont été consacrés à l'accompagnement des utilisateurs en interne à la prise en main des outils Office 365.
- **E-collaboration :** Des espaces « Sharepoint » de partage des ressources ont été créés : bénévolat, mécénat, réseau pluriel, développement, directions, évaluation, communication,... Une prestation externe (mission informatique) pour homogénéiser ces espaces est prévue début 2017.
- **Communication digitale :** Des formations collectives ont été organisées : Crowdfunding (co-animée par la Fondation SOMFY/Petites Pierres), Communiquer par les réseaux sociaux, Initiation vidéo. Une caméra Go-pro a circulé dans les différentes régions qui permettra l'organisation d'un festival vidéo sur l'ARA au 1er semestre 1017.



Initiation à la vidéo avec un groupe de jeunes volontaires « reporters de chantier ».

Ces supports permettront d'alimenter en reportages le **nouveau portail internet** dont la mise en ligne est prévue au 1er semestre 2017. Une réflexion sera à poursuivre sur la stratégie à déployer dans **l'utilisation des réseaux sociaux** (la floraison de **comptes Facebook régionaux** et **Youtube** en 2016 autour de la page nationale engendre un manque de lisibilité globale et a pour effet de diluer le nombre de fans), et dans la **stratégie de communication globale**, en articulation avec le projet politique des CB 2018-2023.

IV. STRATEGIE ET GOUVERNANCE : la stratégie

Démarche et outils de gestion

Le dispositif d'autocontrôle, d'appui et de suivi

Début 2015, les Compagnons Bâtisseurs ont mis en place leur propre dispositif d'autocontrôle. Ce dispositif participe ainsi à l'amélioration de la performance du Mouvement et à sa sécurisation. Voici les interventions réalisées en 2016 :

- **13 missions d'audits des entités régionales CB dans le cadre du dispositif d'autocontrôle, d'appui et de suivi.** Ces missions, sur site, comprennent à la fois une analyse financière du dernier exercice, une étude détaillée de l'exploitation, de l'organisation interne, du management et de la vie associative. Un rapport d'audit a été transmis à chaque entité régionale.

Un outil de diagnostic financier a été créé en 2016 pour permettre de faire le point sur la situation économique et financière de chaque structure et de la présenter de manière synthétique. Cet outil facilite également la consolidation de ces données à l'échelle du Mouvement.

- **Le conseil et l'assistance auprès d'une association régionale** : L'ANCB a accompagné individuellement une association régionale dans sa démarche de restructuration suite à des difficultés économiques.

La mise à disposition d'outils de gestion performants et adaptés aux métiers CB

L'ANCB propose un ensemble d'outils permettant d'améliorer la gestion des entités régionales : faire des prévisions fiables, maitriser ses prix de revient, prévenir les incidents en terme d'équilibre économique, de trésorerie, atteindre les objectifs de résultat, ...

- *Evolution de L'outil modèle budget et coût jour :* outil de gestion et de projections budgétaires. Pour répondre aux besoins des entités régionales, des modifications ont été apportées à cette application.
- *L'outil OURIA* - application de gestion intégrée adaptée aux métiers des CB : En 2016, l'application est utilisée régulièrement par une partie des entités régionales. Afin de faciliter la prise en main de cet outil, l'ANCB a rédigé une guide d'installation et d'utilisation de l'outil afin que chaque utilisateur (salarié, bénévole…) devienne autonome dans l'exploitation de cet outil. L'ANCB assure également la maintenance de l'outil. Un groupe de bénévole a également été formé à l'utilisation de cet outil et surtout à la lecture et l'analyse des données extraites de cet outil.



Elaboration d'un guide des procédures comptables et financières

Depuis 2010, les Compagnons Bâtisseurs ont élaboré un plan comptable commun et conçu plusieurs outils de gestion. Dans cette mesure et en complément de la mise en place du dispositif d'autocontrôle, d'appui et de suivi, il était nécessaire de disposer d'un véritable guide des procédures comptables et financières. En 2016, le département Stratégie de l'ANCB a donc élaboré ce guide qui décrit les procédures de gestion comptable et financière. La mise en place de procédures formalisées répond à de multiples objectifs : améliorer la gestion des associations régionales, respecter la réglementation et le système d'information préconisé par le Mouvement CB dans le cadre du dispositif d'autocontrôle, fiabiliser l'information comptable et financière publiée, favoriser l'unification des procédures de gestion dans l'ensemble du Mouvement, en améliorant le contrôle et la qualité de l'organisation comptable, faciliter le travail des salariés en charge de la gestion, et notamment des nouveaux arrivants, permettre aux administrateurs bénévoles de mieux comprendre la gestion de leur association et ainsi mieux anticiper les difficultés éventuelles, etc.

financière et comptable

Le développement de l'ARA et de l'ACA

Evaluation de l'ingénierie de développement national et régional

La stratégie de développement de l'ARA de « changement d'échelle » a fait passer l'ANCB et les associations régionales CB d'un modèle économique de subventionnement de l'ingénierie de développement à un modèle économique d'investissement et de mobilisation de cette ingénierie (investissement immatériel). Il en résulte une politique financière et comptable dont le pilotage s'appuie sur différents outils qui se sont affinés depuis le début de ce projet. L'objectif est d'évaluer de façon précise et régulière cette ingénierie de développement en projetant son résultat prévisible, et de minimiser les risques inhérents à cette stratégie. En 2016, il a donc été nécessaire d'évaluer et mesurer l'efficacité de ces investissements.

Le Financement du développement de l'ARA et de l'ACA

L'ANCB a assuré le back office de l'organisation financière mise en place pour le développement de l'ARA. L'ANCB a la responsabilité des tâches suivantes :

- Vérification (cohérence et conformité) des opérations effectuées entre l'ANCB, les associations régionales et les financeurs ;
- Suivi des échéances ;
- Gestion de l'enveloppe non mobilisée ;
- Comptabilisation ;
- Reporting et élaboration des bilans d'activité pour les financeurs et investisseurs.

1eres réflexions pour la création d'un fonds de garantie mutualisé

Lors du 2d semestre 2016, les Compagnons Bâtisseurs ont commencé à étudier les possibilités de réponses collectives aux difficultés que peuvent rencontrer les entités régionales (insuffisance de trésorerie, difficultés structurelles…). L'organisation financière mise en place et les apports extérieurs mobilisés dans le cadre du plan de développement ont été une étape structurante sur le plan financier. Pour plusieurs raisons, la redistribution d'apport moyen long terme dans les structures CB ne semble plus être, pour le moment, une réponse adaptée aux différentes situations.
Les besoins de financement se situent aujourd'hui sur des besoins court terme en raison des décalages entre les encaissements et les décaissements. Cette situation est bien sur une conséquence de délais de règlement de nos partenaires qui s'allongent, mais est également provoquée par la croissance de notre production et le développement de nos actions. Une réflexion a donc été engagée pour créer un outil/dispositif financier qui doit permettre de donner les moyens au dispositif d'autocontrôle d'intervenir en cas de crise, conjoncturelle ou structurelle, d'une ou plusieurs entités régionales du Mouvement Compagnons Bâtisseurs.

Le fonds de dotation Compagnons Bâtisseurs

Le fonds de dotation et l'ANCB ont signé une convention de mise à disposition sans but lucratif relative à une mission d'appui sur les thématiques suivantes :

- Appui à la gestion et au fonctionnement des instances : préparation et organisation des réunions, gestion financière, comptabilité, relation avec le commissaire aux comptes, gestion des appels à projet…
- Appui technique : expertise et analyse technique des projets candidats aux appels à projets du fonds de dotation
- Appui à la communication : organisation de la collecte, marketing fonds de dotation, site Internet, newsletter, évènementiel

En 2016, le volume financier des dons était insuffisant pour lancer un 3e appel à projets et financer des projets d'auto réhabilitation accompagnée et d'auto construction.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

- Associations régionales (8 associations)
- Volontaires long terme
- Salariés
- Adhérents personnes physiques
- Adhérents personnes morales

CONSEIL D'ADMINISTRATION

- 2 personnes par association régionale
= 14 administrateurs
- 2 administrateurs du collectif volontaires
- 2 administrateurs représentant les salariés
- 1 représentant des adhérents directs

Soit 19 administrateurs

BUREAU

- Jean-Paul LEBAS : Président
- Denis CAIRON : Vice Président
- Estelle VENTURA : Secrétaire
- Jeanne HOMINAL : Trésorière
- Jean-Pierre GUILLAUMAT
- Nadège POIRRIER

Vie associative et gouvernance

L'ANCB joue le rôle de « tête de réseau » pour l'ensemble des associations et établissements Compagnons Bâtisseurs. Sa gouvernance associative est assurée par son Assemblée Générale, son Conseil d'Administration et son Bureau. Ces instances sont pilotées par les représentants des associations régionales, majoritaires au sein de l'exécutif associatif, les Conseil locaux d'établissement, les représentants des volontaires, les représentants des salariés et les adhérents directs.

La vie associative est orchestrée par les réunions du Bureau, du Conseil d'Administration, des directeurs régionaux et l'Assemblée Générale annuelle, soit plus de **20 réunions annuelles**.

L'équipe de salariés rattachée directement à l'Association Nationale a pour mission de mettre en œuvre le projet associatif validé par les instances, à savoir :

- Le développement territorial et l'essaimage des projets ;
- La mutualisation et la professionnalisation des pratiques ;
- La coordination du secteur volontariat et des chantiers internationaux de bénévoles ;
- Les expérimentations et démarches innovantes (maîtrise de l'énergie, éco-habitat / auto-construction, lutte contre l'habitat indigne, volontariat et accompagnement de jeunes en difficulté, plan d'action bénévolat);
- Les actions et supports de communication ;
- La représentation du mouvement vis à vis des instances publiques et privées ;
- La régulation et consolidation interne en matière de gouvernance et de gestion.

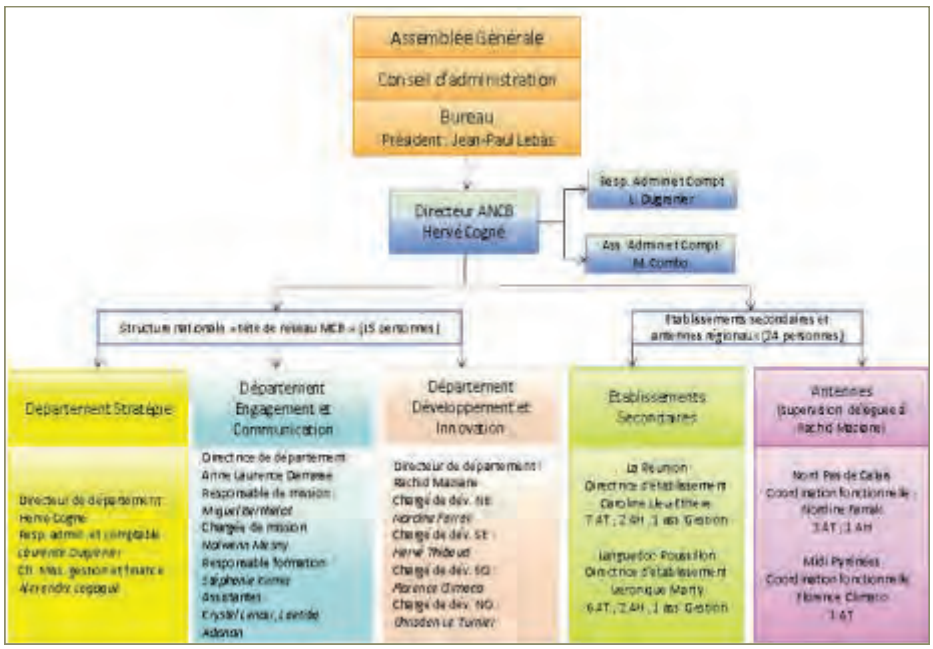




Assemblée Générale statutaire au CNAM.

Le siège de l'Association Nationale est à Rennes d'où opèrent la direction nationale ainsi que la mission volontariats et la mission organisation économique. Le fonctionnement en « réseau » de l'équipe nationale se traduit par des postes de chargés de mission basés à Marseille, à Lyon, à Lille et à Toulouse.

Cette équipe nationale est complétée par celles des deux établissements secondaires, Languedoc-Roussillon et La Réunion, qui ont été rattachés à l'Association Nationale en 2009 ainsi que celles de 2 antennes en Nord-Pas de Calais et en Midi-Pyrénées.



Conclusions & perspectives

L'année 2017 verra-t-elle un nouveau souffle politique animer les stratégies publiques et le développement social ?

Un vent puissant agite à l'évidence la scène publique. Casser les « pré-carrés » de la sphère politique, y faire pénétrer la société civile et changer les approches cloisonnées et verticales des dispositifs qui prévalent dans l'action publique. « Faire de la politique autrement » est un slogan que l'on a beaucoup entendu depuis la fin de l'année 2016 et en ce début 2017, avec les échéances électorales que l'on connaît.

Si espoir nous avons, c'est bien celui de ce décloisonnement et des plafonds de verre à faire voler en éclat.

En 2016, avec la loi « égalité citoyenneté » les Compagnons Bâtisseurs se sont projetés au-delà du cadre habituel de leur projet associatif, et ont porté un amendement sur la capacité d'agir individuelle et collective des habitants, ce qui, pensions nous, aurait dû être le socle premier d'un texte qui promeut la citoyenneté réelle.

« Nous proposons donc que toutes les actions entreprises dans ces quartiers comportent systématiquement, dans leurs budgets d'investissement et de fonctionnement, une fraction de ces budgets qui serait ***consacrée au renforcement de la capacité d'agir*** *individuelle et collective des habitants : la France est riche notamment d'une vie associative très active et l'intervention directe des habitants sur leur propre logement et sur leur propre consommation peut faire l'objet d'actions collectives qui iraient dans ce sens : c'est dans ce type d'actions que peut renaître la citoyenneté et le plaisir du « vivre ensemble ». »*

La commission parlementaire amenée à nous entendre et le débat à l'assemblée nationale qui a examiné et voté les amendements, ont achevé de casser nos faibles illusions. Notre amendement a été rejeté. Le politique comme la haute administration ont bien du mal à entrer dans des logiques « hors silos » c'est-à-dire où les problèmes ne se règlent pas par des batteries de mesures du haut vers le bas, où plutôt que d'enfermer les acteurs dans les cases d'un état providence qui s'affaiblit, on leur confie les moyens de solutionner eux-mêmes leurs difficultés, où l'on accorderait un peu moins de confiance aveugle à l'intelligence technocratique et un peu plus de crédit à la capacité des citoyens à inventer leurs solutions en s'organisant et en innovant.

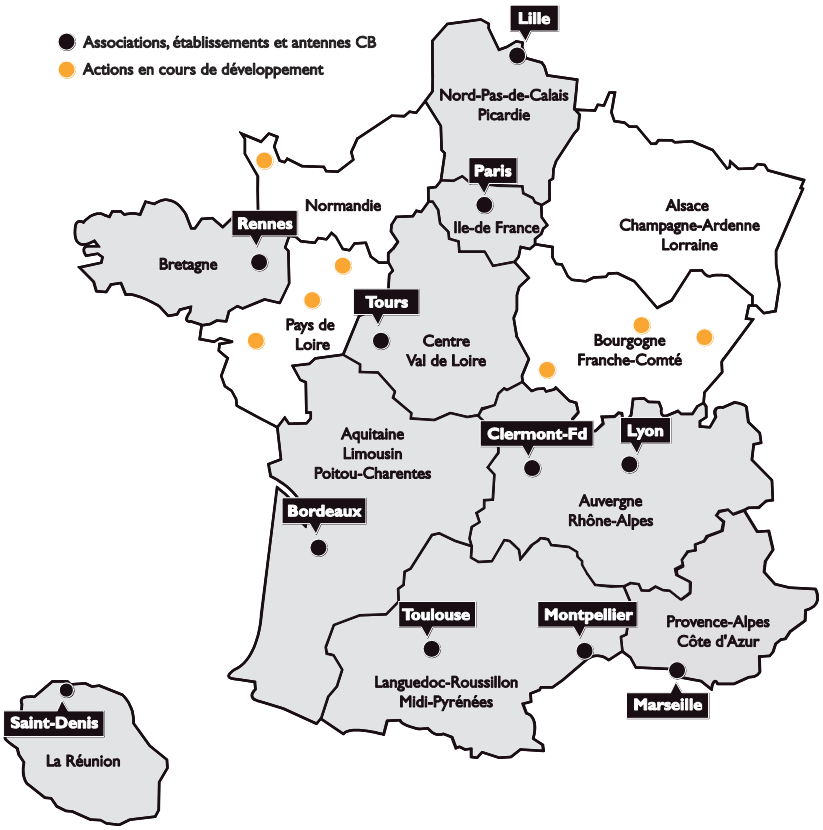
Dès 2015, nous avions proposé à la commission parlementaire « engagement citoyen et appartenance républicaine », vite mise sur pied pour faire face aux énormes questions soulevées par la vague d'attentats, de créer une sorte de « réserve républicaine obligatoire dans la haute fonction publique » qui amènerait les hauts fonctionnaires à offrir à la société civile, via ses associations, une sorte de service civique inversé, faisant ainsi profiter à de larges pans de la société, leurs compétences d'expertise administrative et réglementaire, tout en imprégnant ces serviteurs de l'Etat et des collectivités, des réalités sociales et populaires. La réalité des problèmes et des difficultés, certes, mais aussi et surtout la réalité des initiatives et du formidable potentiel créatif des territoires ruraux et urbains.

Les Compagnons Bâtisseurs vont fêter leurs 60 ans. Un bien jeune âge pour projeter la force de ce projet populaire. Celui que beaucoup d'autres acteurs associatifs partagent aujourd'hui et qui misent, comme les CB, avant toute chose sur la capacité de chacun de dessiner son avenir, dès lors qu'il est considéré, encouragé et accompagné.

Nos perspectives sont donc tracées, si ce n'est pour les 60 ans à venir, au moins pour les 5 ans de la mandature qui vient. Reprendre le bâton de pèlerin, dire que dans les quartiers comme dans le rural profond, la richesse et les forces vives, ce sont les gens qui habitent ces territoires. Et qu'aucun progrès sociétal véritable n'adviendra sans reconcevoir en profondeur les interactions et les dynamiques coopératives entre les citoyens, le politique et toutes les forces économiques qui composent notre corps social.



Inauguration de l'Outil-thèque de Lille, lieu par excellence d'expression de la dynamique collective.



LE MOUVEMENT ASSOCIATIF COMPAGNONS BÂTISSEURS

AQUITAINE
26 rue Paul Mamert 33800 BORDEAUX
Tél. : 05 56 01 30 70 - Fax : 05 56 85 11 96
cbaquitaine@compagnonsbatisseurs.

AUVERGNE
40 rue des Salins - 63000 CLERMONT-FD
Tél. : 09 82 51 23 04
cbauvergne@compagnonsbatisseurs.eu

BRETAGNE
22, rue de la Donelière - 35000 RENNES
Tél. : 02 99 02 60 60
cbbretagne@compagnonsbatisseurs.eu

CENTRE VAL DE LOIRE
2, avenue du Général de Gaulle - 37000 TOURS
Tél. : 02 47 61 32 10 - Fax : 02 47 66 04 27
cbcentre@compagnonsbatisseurs.eu

HAUTS DE FRANCE
4 rue Courmont - 59000 LILLE
Tél. : 03 66 96 43 59
cbnpdc@compagnonsbatisseurs.eu

ILE DE FRANCE
3 rue de Paradis - 75010 PARIS
Tél. : 01 77 14 82 60
cbiledefrance@compagnonsbatisseurs.eu

LANGUEDOC ROUSSILLON
2 rue de la Croisette - 34880 LAVERUNE
Tél. : 04 67 92 55 30 - Fax : 04 67 92 48 10
cblanguedoc@compagnonsbatisseurs.eu

LA RÉUNION
93 rue du Stade de l'Est - Commune Prima
97490 SAINTE CLOTILDE
Tél. : 02 62 28 36 99
cbreunion@compagnonsbatisseurs.eu

PROVENCE
7, rue Pons - 13006 MARSEILLE
Tél. : 04 91 50 03 83 - Fax : 04 91 50 04 64
cbprovence@compagnonsbatisseurs.eu

RHÔNE-ALPES
16, rue de la Barre - 69002 LYON
Tél. : 04 72 26 64 39
cbrhonealpes@compagnonsbatisseurs.eu

compagnons BÂTISSEURS
ASSOCIATION NATIONALE

22, rue de la Donelière - 35000 Rennes Tél. : **02 99 02 60 90**
cbnational@compagnonsbatisseurs.eu - www.compagnonsbatisseurs.eu

Illustration de couverture : Julie Boiveau - 2016